

Müespacher
Blättle
2026





MOT DU MAIRE

Biens chères Muespachoises, Chers Muespachois,

Je souhaite, tout d'abord, vous adresser mes plus sincères remerciements pour la confiance que vous m'avez renouvelée lors des élections municipales de mars dernier. Cette réélection pour un second mandat est un honneur, mais aussi une responsabilité que je mesure pleinement.



Ce nouveau mandat n'est pas une simple continuité : il marque une nouvelle étape pour notre commune. Les attentes évoluent et les défis sont nombreux. Il nous faudra renforcer la sécurité et la tranquillité publique, maîtriser nos finances dans un contexte budgétaire toujours plus contraint, tout en poursuivant les projets utiles au développement et à l'avenir de Muespach.

Pour relever ces défis, je pourrai compter sur une équipe municipale renouvelée, engagée et complémentaire, qui associe l'expérience de plusieurs élus à l'énergie de nouveaux conseillers. Cette diversité est une véritable richesse. Elle nous permettra de rester à votre écoute, proches de vos préoccupations et d'agir avec pragmatisme.

Le 30 mai dernier, la 10^e édition de notre **Journée Citoyenne** a une nouvelle fois démontré l'attachement des habitants à leur village. Grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles, de nombreux chantiers ont pu être réalisés pour améliorer notre cadre de vie. Je remercie très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette belle journée, qu'elles soient des fidèles de la première heure ou de nouveaux participants. Votre engagement fait la force de cette initiative. J'espère que nous serons encore plus nombreux lors de la prochaine édition.

Je souhaite également remercier toutes les personnes qui, tout au long de l'année, donnent bénévolement de leur temps pour entretenir, embellir et faire vivre notre commune. Leur investissement est précieux.

J'adresse aussi mes remerciements à mes adjoints, aux conseillers municipaux ainsi qu'aux agents communaux pour leur disponibilité, leur implication et leur travail quotidien au service de Muespach.

Plusieurs associations ont déjà proposé de belles manifestations qui ont rencontré un vif succès. D'autres rendez-vous viendront encore animer cette fin de saison, notamment le **Marché aux Puces**, l'**exposition de voitures anciennes** (le dernier dimanche matin de chaque mois) ainsi que l'**exposition fruitière** et le **marché de Noël de l'école**.

J'espère vous retrouver nombreux lors de ces manifestations. Votre présence est le plus bel encouragement pour nos associations et contribue à la pérennité de leurs actions. J'invite également les nouveaux habitants à prendre contact avec elles : chacun pourra y trouver sa place, selon ses envies et ses disponibilités, et participer ainsi à la vie de notre village.



Je souhaite également rappeler que les incivilités, les menaces, les accusations mensongères ou toute forme de violence envers les élus ou les agents publics sont inacceptables. Le respect des personnes est une valeur essentielle à la vie démocratique et au bon fonctionnement de notre commune.

En matière de sécurité, notre demande de subvention de l'État (DETR) pour l'installation d'un système de vidéoprotection sur le parvis de l'église n'a malheureusement pas été retenue.

Par ailleurs, je suis régulièrement interpellée par des habitants concernant la vitesse excessive et inadaptée de certains véhicules dans les rues du village. Cette préoccupation est parfaitement légitime. La sécurité des piétons, des enfants, des cyclistes et de l'ensemble des usagers doit rester une priorité.

C'est pourquoi la commission Sécurité travaille actuellement sur un projet de **zone 30** dans plusieurs secteurs de la commune afin d'atténuer la vitesse et de renforcer la sécurité de tous. Toutefois, aucun aménagement ne remplacera jamais le civisme et le respect du Code de la route. J'en appelle donc à la responsabilité de chacun : quelques secondes gagnées ne justifient jamais de mettre une vie en danger.

Cette année, le Conseil municipal a également dû prendre une décision difficile concernant le projet de réhabilitation du **Foyer Gare**. Les études techniques ont révélé d'importantes contraintes structurelles nécessitant des travaux de consolidation très lourds. Ces surcoûts portaient le montant total du projet à près de **840 000 € HT**, hors désamiantage, rendant l'opération financièrement non viable malgré les subventions envisagées. Le Conseil municipal a donc décidé de ne pas poursuivre ce projet.

Par ailleurs, l'école **ABCM Zweisprachigkeit** a quitté notre commune. Cette évolution marque la fin d'une présence qui a fait partie de la vie de Muespach durant plusieurs années.

À toutes et à tous, je souhaite une excellente fin d'été. Profitons pleinement de notre cadre de vie exceptionnel, prenons soin les uns des autres et continuons, ensemble, à faire de Muespach un village où il fait bon vivre.

Bien cordialement,

Régine RENTZ

Maire de Muespach





SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	2
INFORMATIONS PRATIQUES.....	5
EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL	6
INFORMATIONS DIVERSES.....	9
INFORMATIONS COMMUNALES.....	12
CIMETIÈRE.....	22
FORÊT.....	22
TRAVAUX	23
EMBELLISSEMENT ET FLEURISSEMENT DU VILLAGE	24
LA VIE DES ÉCOLES	33
VIE ASSOCIATIVE.....	35
URBANISME	40
ÉTAT CIVIL.....	41
AGENDA	43
LA RECETTE DE L'ÉTÉ	43
INFORMATION – POÈME -REMERCIEMENTS	44

Rédaction :
Régine RENTZ

Relecture :
Alice LAVAUD-LAPLAGNE
Alicia BEBAR
Nicole HATSTATT
Roger WENDLING

Mise en page :
Valérie ROSENTHAL



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Ouverture au public :

Lundi	Fermée
Mardi	14h00 – 17h00
Mercredi	10h00 – 12h00
Jeudi	15h00 – 18h00
Vendredi	09h00 – 12h00

☎ 03.89.68.61.24

✉ mairie@muespach.fr

@ www.muespach.fr

Déchetteries

Waldighoffen :

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi
et vendredi :
10h00 – 12h00
et 13h30 – 17h00
Samedi : 09h00 – 18h00

Déchets verts – Muespach

Horaires d'hiver de novembre à mars :

Mercredi et Samedi :
09h00 – 16h00

Horaires d'été d'avril à octobre :

Mercredi et Samedi :
09h00 – 17h00

**Attention aux jours fériés : les
déchettes sont fermées !**

Agence postale

Ouverture au public :

Lundi	Fermée
Mardi	08h00 – 11h00
Mercredi	16h00 – 18h00
Jeudi	08h00 – 11h00
Vendredi	14h00 – 17h00
Samedi	08h30 – 11h30

☎ 03 89 68 61 38

Brigade verte

☎ 03.89.74.84.04

@ contact@brigade-verte.fr

Conciliateur de justice

Prendre contact
avec la mairie d'Altkirch
☎ 03.89.40.00.04

Urbanisme

Pour toutes questions sur vos projets de
construction, d'agrandissement, d'ajout
d'une clôture, terrasse, piscine, pergola ...
et sur la constructibilité d'un terrain
contactez :

Le PETR Pays du Sundgau

☎ 03.89.25.99.17

@ ads@pays-sundgau.fr

Communauté de Communes Sundgau

Quartier Plessier – 68130 ALTkirch

☎ 03.89.08.36.20

@ accueil@cc-sundgau.fr

Compétences : eau potable, assainissement, ordures
ménagères, tri sélectif, petite enfance, crèche, Multi-
Accueil, relais des assistantes maternelles, accueil
périscolaire, restauration scolaire ...

Contact

Ordures ménagères - Tri - Déchetterie :

☎ 03.89.08.36.24

@ bien-trier@cc-sundgau.fr

Les sacs à tri et biodéchets sont à retirer à la mairie de
Muespach

Eau - Assainissement et Urgence fuite d'eau :

Numéro d'astreinte : 03.89.25.83.21

Questions administratives : 03.89.08.47.57

Défibrillateur

Il est situé sur la façade de l'école maternelle.





EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 février 2026

CEA – Convention d'entretien des RD en agglomération

Madame le Maire a proposé au conseil municipal de conclure une convention avec la Collectivité Européenne d'Alsace pour l'entretien des routes départementales en agglomération. Ce texte fixe la répartition des charges de maintenance, de gestion et de renouvellement des équipements entre les deux entités. La CEA prendra en charge la chaussée et la signalisation, tandis que la commune gèrera les trottoirs, pistes cyclables, aménagements latéraux et réseaux. Le conseil municipal a approuvé cette délibération à l'unanimité.

Bâtiments communaux - Nettoyage

Suite à la démission de l'agent d'entretien, Madame le Maire a présenté au conseil les offres des sociétés SPRINGINSFELD et NETT 3F pour le nettoyage de l'école primaire et de la mairie. Après étude des propositions financières. C'est l'entreprise NETT 3F, basée à Saint-Louis, qui a été choisie pour exécuter la prestation.

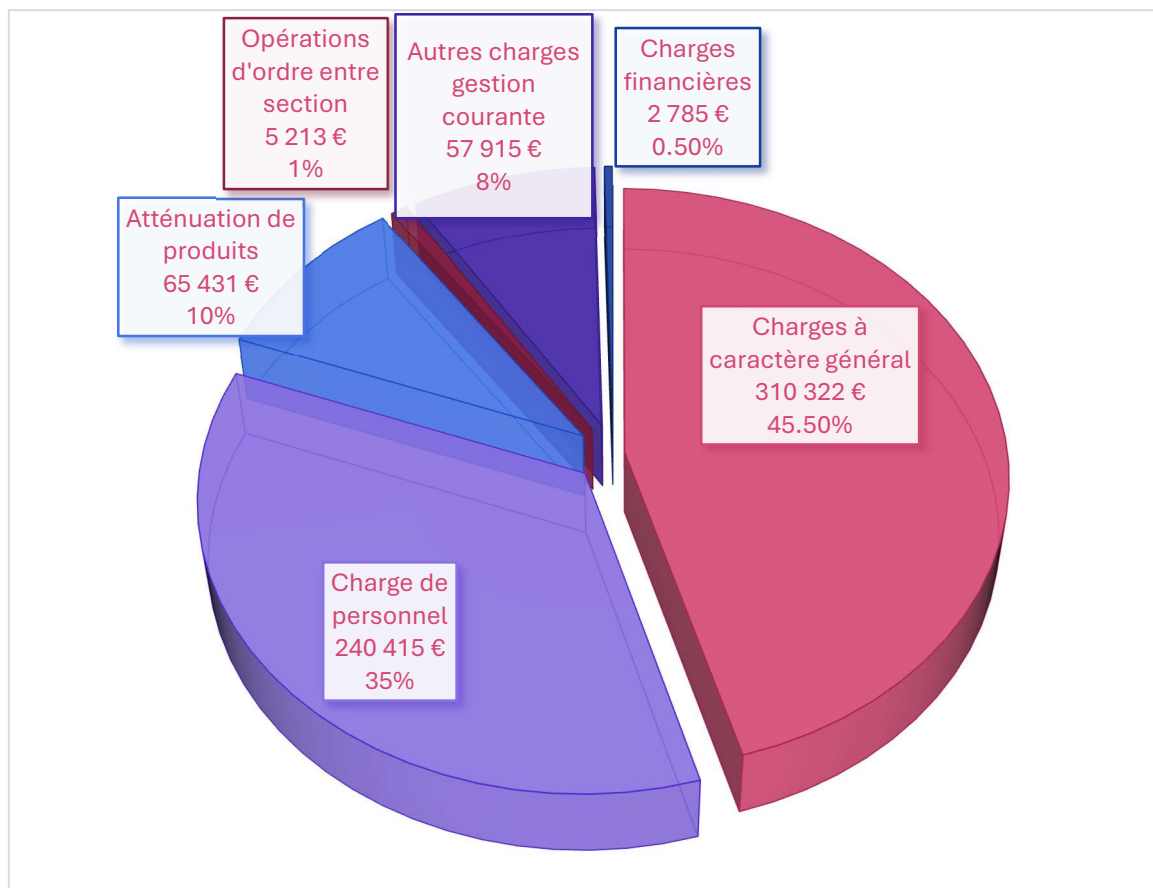
Le conseil municipal a approuvé cette délibération à l'unanimité.

Séance du 04 mars 2026

Approbation du compte financier unique (CFU) de l'année 2025

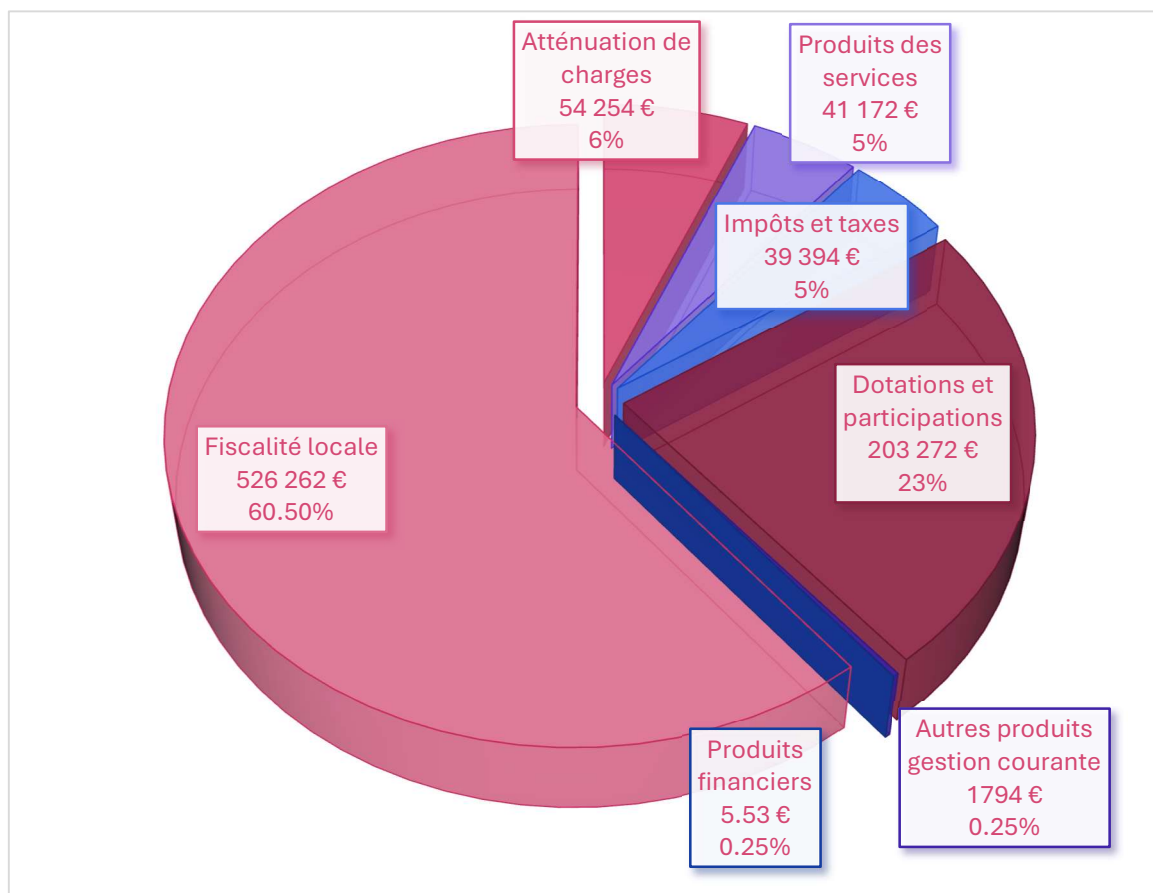
Sous la présidence de la 1ère adjointe, le conseil municipal a examiné le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 pour le service « Commune ». La section de fonctionnement dégage un excédent de 770 246,23 €, tandis que la section d'investissement affiche un déficit de 263 663,12 €, soit un excédent global de 506 583,11 €. Après avoir constaté la sincérité et la concordance des chiffres comptables le conseil municipal a approuvé la délibération à l'unanimité.

Dépenses de fonctionnement





Recettes de fonctionnement



Affectation des résultats de l'année 2025 au budget primitif de l'année 2026

Faisant suite au vote du compte financier unique 2025, Madame le Maire a proposé au conseil municipal d'affecter les résultats de l'exercice au budget primitif 2026. La délibération prévoit de transférer 263 663,12 € en recettes d'investissement (article 1068) et d'inscrire le solde excédentaire de 506 583,11 € en recettes de fonctionnement (article 002).

Le conseil municipal a adopté cette affectation à l'unanimité.

Séance du 30 mars 2026

Commissions Communales – désignation des membres

Madame le Maire a rappelé au conseil municipal le cadre légal régissant la création des commissions chargées de préparer les dossiers communaux. Composées uniquement de conseillers municipaux dont le mandat s'achève avec celui du conseil, ces instances sont présidées de droit par le Maire.

Le conseil municipal a approuvé cette délibération à l'unanimité.

Les conseillers siégeant dans chacune d'elles ont été désignés dans la même délibération (voir p. 12) :

RODP – Redevance Occupation Domaine Public

Madame le Maire a proposé au conseil d'instaurer la redevance pour occupation provisoire du domaine public communal lors de chantiers sur les réseaux électriques, conformément au Code général des collectivités territoriales. Le calcul de cette redevance sera fixé au plafond réglementaire autorisé. Son montant sera revalorisé chaque année en fonction de l'évolution de l'indice d'ingénierie pendant toute la durée des travaux.

Le conseil municipal a approuvé cette mesure à l'unanimité.



Budgets et Finances - Approbation du budget primitif de l'exercice 2026

Madame le Maire et le 1er adjoint aux finances ont présenté au conseil municipal les propositions budgétaires pour l'exercice 2026 du service « Commune ». Élaboré selon les règles du Code général des collectivités territoriales et la nomenclature M57, le projet a reçu un avis préalable de la commission « Finances-Budget ». Le vote est intervenu dans le délai légal accordé aux communes, fixé au 30 avril 2026.

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 322 901,11 €	1 322 901,11 €
-report du résultat 2025	00,00 €	506 583,11 €
-crédits 2026	1 322 901,11 €	816 318,00 €
Investissement	731 949,23 €	731 949,23 €
-report du résultat 2025	168 861,03 €	00,00 €
-report crédit 2025	139 802,09 €	45 000,00 €
-crédits 2026	423 286,11 €	686 949,23 €
TOTAUX	2 054 850,34 €	2 054 850,34 €

Ce budget a été approuvé à l'unanimité.

Taux des impositions locales pour l'année 2026 – Vote des taux

Madame le Maire a présenté l'état 1259 notifiant les bases d'imposition prévisionnelles et les produits fiscaux attendus pour l'année 2026. Elle a rappelé les règles de fixation des taux des taxes directes locales, notamment sur la taxe d'habitation qui ne s'applique plus qu'aux résidences secondaires et logements vacants. Après examen des limites légales et des taux de l'année précédente, la proposition de taux a été soumise au vote.

Le conseil municipal a adopté la décision fiscale à l'unanimité.

Nature de la taxe	Taux de référence année 2025	Taux votés 2026	Bases prévisionnelles	Produit attendu de l'année 2026
Foncier bâti	26,23 %	26,23 %	1 112 000 €	291 678 €
Foncier non bâti	95,16 %	95,16 %	56 000 €	53 290 €
Habitation (Rés. secondaire)	18,42 %	18,42 %	10 260 €	10 260 €
TOTAL				355 228 €

Subvention 2026 – Fixation de la liste des attributaires et des montants

Madame le Maire a souligné la nécessité de fixer la liste et les montants des subventions communales à inscrire au budget primitif 2026. Cette attribution vise à soutenir le tissu associatif local pour l'exercice à venir, conformément au Code général des collectivités territoriales. Lors du vote, trois conseillers municipaux présidents d'associations se sont abstenus.

La délibération a été adoptée à la majorité avec 11 voix pour et 3 abstentions.

Séance du 05 mai 2026

Renonciation au projet « Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne gare »

Dans le cadre du projet de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne gare, une étude de sol a révélé de graves contraintes techniques imposant des travaux imprévus de 180 000 € HT. Ces surcoûts font grimper le montant global à 840 000 € HT (hors désamiantage), rendant le projet financièrement non viable selon l'architecte. Face à ce déséquilibre financier par rapport aux subventions attendues, Madame le Maire a invité le conseil à se prononcer sur la suite du dossier.

Le conseil municipal a décidé d'abandonner le projet par 14 voix pour et 1 voix contre.

Renouvellement adhésion à la plateforme mutualisée de dématérialisation « Alsace Marchés Publics »

Madame le Maire a proposé au conseil d'adhérer à la plateforme mutualisée « Alsace Marchés Publics », un outil gratuit facilitant la dématérialisation obligatoire des marchés publics. Utilisé par plus de 600 entités locales, ce profil d'acheteur permet de publier les mises en concurrence, d'améliorer l'accès des entreprises aux offres et de sécuriser la commande publique. La convention signée avec la Collectivité



Européenne d'Alsace fixe les modalités d'utilisation du service sans coût pour la commune. Le conseil municipal a approuvé cette adhésion à l'unanimité.

Participation de la commune aux frais de scolarité de l'école bilingue de Folgensbourg des enfants domiciliés à Muespach

Madame le Maire a soumis au conseil la demande de participation financière de la commune de Folgensbourg pour la scolarisation d'enfants de Muespach inscrits en cursus bilingue. Le montant demandé s'élève à 133 € par enfant pour l'année scolaire 2026/2027, conformément aux règles de prise en charge entre communes de résidence et d'accueil. Étant donné l'avis favorable accordé à chaque demande de dérogation, le conseil municipal s'est prononcé sur ce financement. La décision a été votée par 14 voix pour et 1 voix contre.

Séance du 05 juin 2026

Désignation des délégués du conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs

Le maire a invité le conseil municipal à désigner ses représentants pour la prochaine élection des sénateurs. Conduite parmi les membres de l'assemblée, l'élection s'est déroulée au scrutin direct. Dès le premier tour, Mmes Régine Rentz et Alice Lavaud-Laplagne ainsi que M. Roger Wendling ont été proclamés délégués titulaires, tous ayant accepté leur mandat. Leurs suppléants désignés au premier tour sont M. Vincent Heinis, M. Philippe Seginger et Mme Nicole Hatstatt, tous ayant accepté leur mandat.

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie, et sur son site internet.

INFORMATIONS DIVERSES

Carte des producteurs locaux de Muespach





Canicule



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Santé
publique**
France



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez
l'alcool



Mangez en
quantité suffisante



Fermez les volets
et fenêtres le jour,
aérez la nuit



Mouillez-vous
le corps



Donnez et prenez
des nouvelles
de vos proches

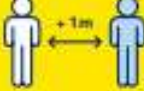
 **Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19**



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)

Moustique tigre

Le moustique tigre : lutter contre sa propagation

Le moustique tigre est aujourd'hui bien installé en France.

Particulièrement nuisant et propagateur de maladies infectieuses, il est essentiel de lutter contre sa prolifération sur notre territoire.

La lutte doit s'effectuer lorsque le moustique est encore à l'état larvaire. Il suffit de quelques millimètres d'eau pour qu'il se développe.



Des gestes simples permettent d'éviter son installation et sa prolifération sur votre balcon, dans votre jardin et dans tous les espaces extérieurs que vous êtes amenés à entretenir, comme les cimetières.

Vider 2 fois par semaine les réceptacles extérieurs.

Pour un été tranquille, adoptez les bons gestes : pas d'eau stagnante, pas de moustique tigre !

Frelon asiatique

Comme son nom l'indique, le frelon asiatique est originaire d'Asie et a commencé son invasion de l'Europe en 2004. Son introduction en Europe s'avère être accidentelle. Elle peut s'expliquer notamment par les transports de poteries et de plantes qui ont permis à la reine fondatrice de construire un nid de frelons asiatiques et de fonder **une colonie**.

Les caractéristiques du frelon asiatique :

Taille : Entre 1,7cm et 3,5 cm (jusqu'à 3,5 cm pour la reine, et en moyenne 2 cm pour les autres castes).

Couleur : noir avec une bande orange et des pattes jaunes.

Durée de vie : un an pour la reine.

Il a un cycle de métamorphose complète (œuf, larve, nymphe et adulte).



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)

Cette année, la commune a fait l'acquisition de plusieurs pièges à frelons asiatiques (ou frelons à pattes jaunes). Ceux-ci ont été installés de manière stratégique en différents points du village, sous la supervision du référent communal « frelon ».

Si vous constatez la présence de frelons à pattes jaunes ou découvrez un nid, nous vous remercions de le signaler au référent communal, **Roger WENDLING**, au **06 19 21 30 52**. Votre vigilance est essentielle pour contribuer à limiter la propagation de cette espèce invasive et protéger la biodiversité ainsi que la sécurité de tous.





INFORMATIONS COMMUNALES

Equipe Municipale

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Voter est bien plus qu'un simple geste citoyen : c'est l'expression concrète d'un droit fondamental acquis au terme de longues luttes historiques. Pendant des siècles, la majorité de la population n'avait pas le droit de participer aux décisions politiques. Le suffrage était réservé à une "élite", excluant les classes populaires, les femmes et de nombreux groupes sociaux. Ce n'est qu'après de nombreuses mobilisations, réformes et combats pour l'égalité que **le droit de vote** s'est progressivement étendu pour devenir un pilier des démocraties modernes. Participer aux différentes élections c'est reconnaître la valeur de ce droit.

Qu'il s'agisse **des élections municipales ou présidentielles**, certes l'enjeu n'est pas le même, **mais l'expression de la voix de chacun est importante**. Chaque vote contribue à orienter les choix **des projets communaux pour les six prochaines années**. S'abstenir, c'est laisser d'autres décider à sa place et affaiblir l'expression collective de la citoyenneté !

Voter permet aussi de rappeler, dans le contexte mondial actuel, que **la démocratie** n'est jamais acquise définitivement. **Elle repose sur l'engagement des citoyens et sur leur participation active à la vie publique**. En vous rendant aux urnes le 15 mars dernier, chacun a affirmé son intérêt pour l'avenir de **MUESPACH**. Cette **démocratie, votre nouvelle équipe municipale** la veut plus que jamais **participative** : une boîte à idées est disponible en Mairie, les réunions du Conseil Municipal sont publiques, les rendez-vous maire-adjoints permettent de vous écouter en toute confidentialité, la journée citoyenne est également un moyen d'expression de vos envies et besoins...

Ainsi, voter n'est pas seulement un droit : c'est aussi **une responsabilité**. C'est un moyen de faire vivre la démocratie, de respecter l'héritage des générations passées et de préserver, pour les générations futures, la possibilité de choisir librement vos représentants.

Vous avez été **543 votants** (sur 723 électeurs, et une population totale de 960 habitants selon la dernière source INSEE) à vous déplacer aux urnes dimanche 15 mars 2026. Soit un taux de participation de 75,10 %.

Les élections ont été un moment fort dans notre commune et ont permis de rencontrer de nombreux habitants pour les assesseurs qui ont été d'astreinte et que nous remercions chaleureusement pour leur participation pendant un dimanche.

MERCI pour la marque de confiance que vous nous accordez pour ces 6 prochaines années !





Régine RENTZ – Roger WENDLING – Alice LAVAUD-LAPLAGNE – Louis GRETT
Séverine HEMMERLIN – Philippe SEGINGER – Nicole HATSTATT – Pascal LITZLER – Alicia BEBAR
Hugo GOETT – Caroline CRAMATTE – Vincent HEINIS – Iryna HATSTATT – Philippe HUBER –
Caroline GUTZWILLER



Régine RENTZ – Roger WENDLING – Alice LAVAUD-LAPLAGNE – Louis GRETT



Commissions Communales

Les Commissions communales, mais ça sert à quoi ?

Les commissions communales ont pour mission de contribuer au bon fonctionnement et au développement de la commune. Elles assurent le suivi de domaines tels que le budget, les marchés publics, la fiscalité locale, les affaires scolaires, la forêt, le cimetière et les bâtiments publics. Elles participent également à l'animation de la vie locale par ses manifestations, sa communication et son soutien aux associations. Elles œuvrent à l'amélioration du cadre de vie dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement, de l'action sociale, de la sécurité et des travaux.

Les commissions se réunissent sur convocation de leur président, qui en fixe l'ordre du jour. Elles formulent des avis et des propositions qui peuvent ensuite être examinés, débattus et, le cas échéant, soumis au vote du conseil municipal.

En détail :



Commission chargée des affaires financières et budgétaires

Président : **Roger Wendling**

Membres : Vincent Heinis, Iryna Hatstatt, Alice Lavaud-Laplagne, Louis Gretter, Régine Rentz



Commission voirie et sécurité

Président : **Louis Gretter**

Membres : Roger Wendling, Philippe Seginger, Pascal Litzler, Séverine Hemmerlin, Nicole Hatstatt, Caroline Cramatte



Commission chargée de l'urbanisme

Président : **Roger Wendling**

Membres : Louis Gretter, Pascal Litzler, Nicole Hatstatt, Séverine Hemmerlin, Caroline Cramatte, Philippe Seginger, Régine Rentz



Commission chargée des affaires Sociales, de la Jeunesse et de la Scolarité

Président : **Alice Lavaud Laplagne**

Membres : Philippe Seginger, Séverine Hemmerlin, Alicia Bebar, Hugo Goett, Régine Rentz



Commission Cadre de Vie, Cimetière et affaires Forestières

Président : **Louis Gretter**

Membres : Philippe Seginger, Pascal Litzler, Roger Wendling, Vincent Heinis, Alicia Bebar, Régine Rentz



Commission chargée des bâtiments communaux

Président : **Louis Gretter**

Membres : Vincent Heinis, Philippe Seginger, Roger Wendling, Nicole Hatstatt, Iryna Hatstatt, Caroline Cramatte



Commission chargée de la communication

Président : **Alice Lavaud Laplagne**

Membres : Nicole Hatstatt, Hugo Goett, Alicia Bebar, Régine Rentz



Commission Appel d'offres

Membres titulaires : Nicole Hatstatt, Roger Wendling, Louis Gretter

Membres suppléants : Philippe Seginger, Hugo Goett, Séverine Hemmerlin



Délégués du conseil municipal au RPI

Membres : Alicia Bebar, Hugo Goett, Régine Rentz



Délégués du conseil municipal au contrôle des listes électorales

Membres : Nicole Hatstatt (titulaire), Vincent Heinis (suppléant)



Correspondant Défense

Membre : Caroline Gutzwiller



Délégués du conseil municipal à l'ADAUHR

Membres : Régine Rentz (titulaire), Louis Gretter (suppléant)



GIC 27

Délégués du conseil municipal au groupement d'Intérêt Cynégétique

Membre : Régine Rentz (titulaire) Roger Wendling (suppléant)



Délégués du conseil municipal à la chasse communale

Membres : Louis Gretter, Roger Wendling, Philippe Seginger (titulaires)

Pascal Litzler, Vincent Heinis, Alicia Bebar (suppléants)



Délégués du conseil municipal pour la communauté des communes du Sundgau

Membres : Régine Rentz (titulaire), Roger Wendling (suppléant)

Délégués du conseil municipal chargés de l'élaboration du plan local d'Urbanisme intercommunal à la communauté des communes du Sundgau

Membres : Régine Rentz (titulaire), Roger Wendling (suppléant)



Equipe Communale



La commune est heureuse de vous présenter :

Martial SCHREIBER, agent postal communal et agent administratif à la mairie.

Valérie ROSENTHAL, qui a pris ses fonctions de secrétaire de mairie en date du 07 avril 2026.



Départ de la secrétaire de mairie

Après cinq années au service de notre commune, **Mylène Schindler** a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle.

Nous la remercions chaleureusement pour son engagement, son professionnalisme et le travail accompli durant ces années passées à nos côtés.

Nous lui adressons tous nos vœux de réussite et d'épanouissement dans la poursuite de son nouveau projet professionnel.



Départ de l'adjointe technique

Après 22 années au service de notre commune, **Patricia SCHMITT** a choisi de tourner une belle page pour prendre soin de son petit-fils.

Toute l'équipe municipale et les habitants tiennent à la remercier chaleureusement pour son engagement sans faille, son professionnalisme et sa gentillesse au quotidien.



Départ de l'agent communal

Après cinq années au service de notre commune, **Cyrille MUNCH** a souhaité rejoindre la commune de Waldighoffen.

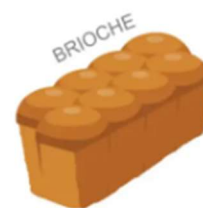
Nous lui adressons tous nos vœux de réussite.

Opération Brioches

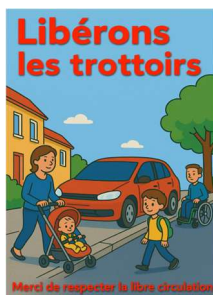
Cette année, nous engageons la 40ème « Opération Brioches » au profit de l'APEI Fonds de dotation Hirsingue.

La date retenue pour la vente : **Du mardi 08 au samedi 12 septembre 2026.**

Le produit de cette vente sera entièrement affecté à l'amélioration du cadre de vie et du bien-être au quotidien des personnes accueillies.



Trottoir libre



Un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux.

Les trottoirs sont des espaces réservés aux piétons.

Information ENEDIS

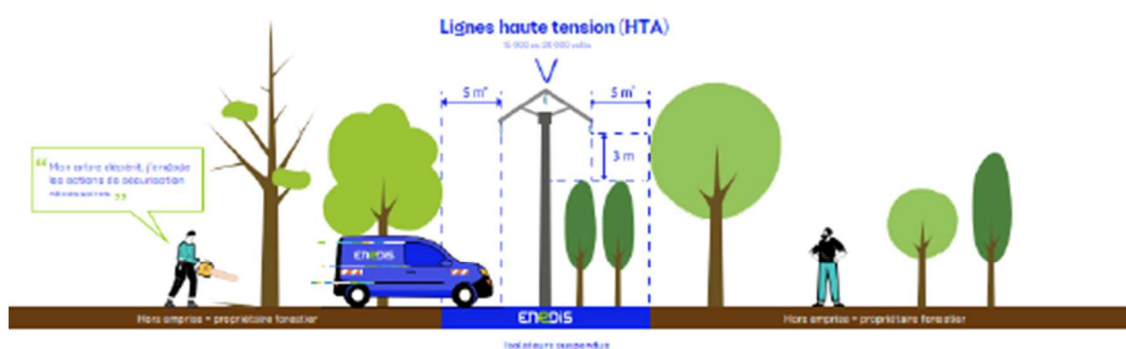
ENEDIS

Évitez les coupures en entretenant la végétation

Qui est responsable de quoi ?

Les règles et les distances à respecter

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201) :

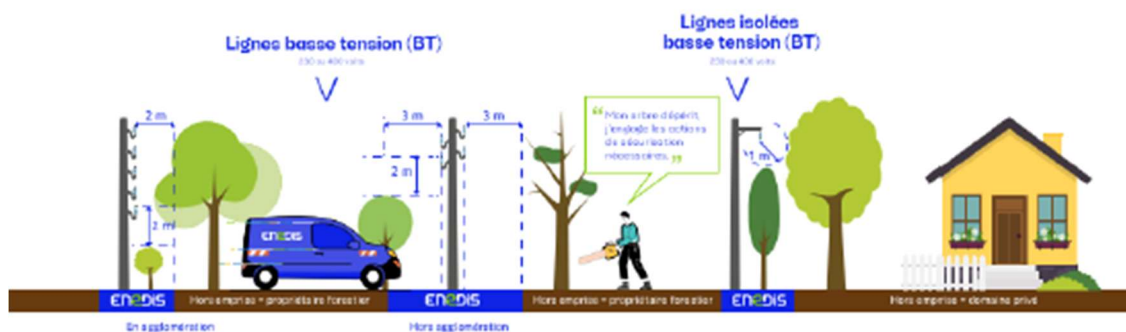


Attention : les distances varient selon les types de lignes.

Qui est responsable de quoi ?

Les règles et les distances à respecter

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201) :



Propriétaires d'arbres, quel risque encourez-vous ?

La responsabilité des propriétaires est engagée si l'un de leurs arbres est à l'origine d'un endommagement de la ligne électrique.

Sans entretien de votre part, et en cas de dommage, Enedis demandera la réparation des préjudices subis.

Le coût d'un sinistre sur le réseau électrique est estimé entre 4 000 € et 10 000 €, en moyenne, et sera à la charge du propriétaire.

Taille des haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

A partir du 15 mars, la **saison de nidification** commence. Pour **ne pas déranger ou déloger** les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'**Office français de la biodiversité**, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du **15 mars au 31 juillet**.

Lors de l'élagage, pensez à faire attention aux nids de frelons qui peuvent se cacher dans vos haies.



J'aime mon chien... je respecte mes voisins



Nous constatons un relâchement général dans la commune. Il est donc rappelé que les déjections canines sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics... doivent être ramassées par le propriétaire du chien.

Merci de penser à emporter un sac et de ramasser les excréments lors de vos promenades. Nous vous rappelons que des bornes canines sont à votre disposition (parking du cimetière, place de la Gare, rue de la Montagne).

Interdiction de faire un feu en agglomération ou à proximité

Contrairement à une idée reçue et à d'anciennes pratiques, il est rappelé qu'il est strictement interdit de faire du feu à proximité des habitations, quel que soit le matériau brûlé.

Les matériaux qui étaient habituellement brûlés (bois, papier, carton, herbe...) peuvent être déposés soit au titre du ramassage devant les maisons, soit pour les déchets verts au dépôt du site du Langholz.



Déclaration d'arrivée et de départ

Spécificité de l'Alsace-Moselle, **le droit local instaure l'obligation de déclarer votre arrivée et votre départ auprès de la mairie.**

Les nouveaux arrivants sont tenus de se présenter à la mairie pour se déclarer. À cette occasion, ils pourront s'informer sur les formalités à accomplir et s'inscrire sur les listes électorales.

Les personnes quittant la commune doivent également signaler leur départ à la mairie, et cela vaut aussi pour les déménagements au sein de la commune.

Cette obligation s'applique aussi aux propriétaires bailleurs qui sont invités à informer la mairie par courrier électronique à mairie@muespach.fr



Inscription des artisans et entrepreneurs locaux

Nous invitons tous les entrepreneurs et artisans locaux à signaler leur activité sur le ban communal. Merci de vous présenter en Mairie avec un extrait Kbis ou un avis de situation SIRENE. Nous pourrons ainsi tenir nos listes à jour pour les prochaines publications sur le site internet, dans l'agenda communal, etc.

Plateforme des conteneurs à verres et des bornes à vêtements



Des conteneurs de verres perdus sont à votre disposition. Respectons les règles de salubrité publique. Aucune bouteille ou autre contenant en verre ne doit être déposé au sol.

Horaires d'ouverture de la plateforme :

Jours ouvrables de 08H00 à 20H00 pour la période d'avril à octobre

Jours ouvrables de 08H00 à 19H00 pour la période de novembre à mars

Recensement citoyen

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

**BIENTÔT 16 ANS ?
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

OBLIGATION LÉGALE

POUR QUI ?
Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?
Grâce au recensement :
• inscription d'office sur les listes électorales
• convocation en **JDC**
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens
• possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

+ d'infos ici

QR code linking to more information

Social media links:
• Instagram: @armees_jeunesse
• LinkedIn: Direction du service national et de la jeunesse
• X: @OSNjeunesse
• YouTube: @SGArmees



Bien identifier sa boîte aux lettres, c'est important !

Cela peut paraître anodin, mais il est important que le numéro de rue et votre nom de famille apparaissent sur votre boîte aux lettres.

Lorsque les agents communaux effectuent des distributions telles que les bulletins communaux ou les notes aux riverains, la non-identification des boîtes aux lettres rend le travail beaucoup plus complexe.



Cela peut aussi être utile en cas d'accident, une boîte aux lettres bien visible et identifiée facilite l'accès des secours à votre domicile.

Collecte de bouchons en plastique



L'association « Les bouchons d'amour » collecte, achemine, trie, expédie et vend les **bouchons en plastique et liège** à un recycleur ou une entreprise de recyclage.

L'argent issu de la vente de ces bouchons permet de participer à l'acquisition de matériel pour les personnes en situation de handicap. L'association développe également des opérations humanitaires ponctuelles et aide d'autres associations.

Les collecteurs sont disponibles à la mairie et à l'agence postale communale.

Bruit

Les travaux de bricolage et de jardinage qui nécessitent l'utilisation d'appareils à moteur tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables **de 7h30 à 20h00**
- les samedis de **7h30 à 12h00 et de 13h00 à 20h00**
- interdits les dimanches et jours fériés toute la journée.



Registre plan canicule

Dans le cadre du plan canicule, la mairie tient un registre recensant les personnes les plus fragiles. **Sont concernées les personnes âgées de 65 ans et plus résidant au domicile, celles de plus de 60 ans inaptes au travail ainsi que les adultes handicapés.**

L'inscription sur ce registre n'est pas obligatoire, mais fortement conseillée.

En cas de fortes vagues de chaleur, les services de la mairie prendront contact avec vous et interviendront rapidement si besoin. Retrouvez le formulaire à télécharger sur www.muespach.fr ou retirez-le à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture.

Jusqu'au 31 août, la plateforme téléphonique "canicule info service" est accessible au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au samedi de 9h à 19h.

Renseignements au 03 89 68 61 24

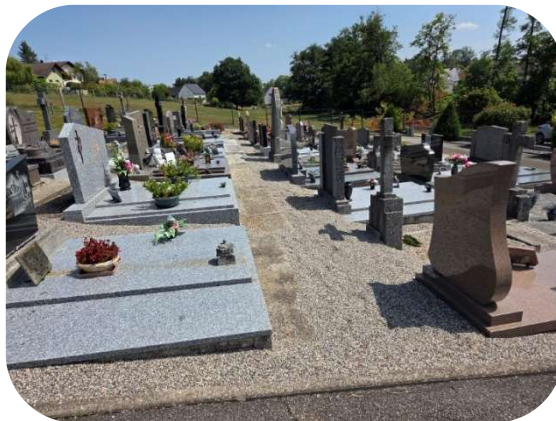
Recensement de la population

Nous sommes officiellement 960 habitants au 1er janvier 2026.

Le prochain recensement de la population dans notre village aura lieu début 2027.

CIMETIÈRE

Un chaleureux merci à **Josiane HEINIS** pour son aide précieuse allant de la fourniture des fleurs jusqu'à leur arrosage autour de la grotte.



Nous remercions également **Pascal LITZLER** et **Philippe SEGINGER** pour leur travail régulier dans le cimetière qui permet de préserver la propreté et la sérénité de ce lieu de recueillement.

FORÊT

Romain Legoux prendra ses fonctions de nouveau garde forestier à compter du 1er septembre 2026.

La mise en œuvre des stères a pris un peu de retard cette année.



Chute d'arbres rue du Rail

Afin de garantir la sécurité de la rue, une première opération d'élimination des arbres menaçants a été effectuée. Les actions de suivi et de maintenance perdureront selon les besoins.



TRAVAUX

Pont du Gersbach

Les travaux de réhabilitation du pont du Gersbach sont arrivés à leur terme.



Il s'avère que le garde-corps situé le long du talus rue du Gersbach penche vers la rivière, en raison de la proximité immédiate du Gersbach. Afin de remédier durablement à cette situation, la commune travaille actuellement avec **Rivières de Haute-Alsace** sur un projet consistant à éloigner le cours d'eau du pied du talus routier. Cette solution permettra de sécuriser le talus, d'en reprendre le profil et de disposer de l'espace nécessaire pour l'installation d'un nouveau garde-corps dans des conditions optimales.

La mise en œuvre de ce projet nécessite toutefois l'acquisition d'une bande de terrain sur la prairie riveraine appartenant à deux propriétaires. Une fois cette étape réalisée, le cours d'eau pourra être repositionné, le talus routier conforté et un nouveau garde-corps implanté en haut de la berge afin d'assurer durablement la sécurité des usagers.





EMBELLISSEMENT ET FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Concours communal des maisons fleuries 2026

Cette année, comme à l'accoutumée, le concours communal des maisons fleuries sera reconduit. Le jury a sillonné les rues du village le 08 août 2026.

Vos plus belles réalisations seront soumises au Jury départemental.

Concours de décorations de Noël

Cette année encore, la commission Cadre de Vie vous propose un concours de décorations de Noël du 26 novembre au 26 décembre 2026.

Elle invite donc chacun à créer une ambiance de fête en décorant sa maison aux couleurs de Noël dans un esprit authentique et chaleureux.

Les membres du jury de la commission Cadre de Vie effectueront une visite dans le village et les 3 plus belles décorations se verront remettre un prix.

Remise du prix départemental

En 2025, le 3^{ème} prix dans la catégorie « Action éducative et citoyenne » a été décerné à notre village.



Les plus belles maisons fleuries et décorations de Noël



Cérémonie de remise des prix aux lauréats du Concours communal des plus belles maisons fleuries et décorations de Noël 2025.



Opération « Oschterputz »

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles pour leur présence et leur engagement.



Décorations de Pâques



Rénovation du banc

Nos remerciements à **Pascal LITZLER** pour la rénovation complète du banc situé Rue de Durmenach.



Fleurissement





Recherche de sapins et branches



Chaque année, la municipalité cherche des sapins et des branches pour décorer notre village lors des fêtes de fin d'année.

Si vous possédez un sapin de 5 mètres de haut et facile d'accès et que vous envisagez de le couper, ou de le tailler pour en faire des branches n'hésitez pas à contacter la mairie au :

☎ : 03 89 68 61 24

✉ : mairie@muespach.fr

Nos amies les cigognes



Nid près du cimetière



Nid rue du Gersbach

Journée citoyenne

Un grand **merci** à toutes et à tous pour votre présence, votre investissement et vos talents toujours précieux, ainsi que pour le temps que vous offrez à notre beau village !

Grâce à l'engagement collectif de chacun — citoyens, agents communaux, élus et membres d'associations, nous avons pu mener à bien les 17 chantiers de notre programme, le tout dans une ambiance de travail aussi agréable que conviviale.



Chantiers 10^{ème} journée citoyenne mai 2026

Rafrâichissement et nettoyage de l'église



Nettoyage du local
des donneurs de sang



Travaux de peinture dans la forêt



Pose d'une buse et création d'un regard



Travaux d'élagage



Remise en peinture des poteaux d'incendie



Réfection de la peinture des pneumatiques :
croisement des Rues de Gersbach et de la Gare



Création d'un accotement Rue de la Montagne



Nettoyage du bâtiment de l'ancienne gare





Débroussaillage et entretien des espaces communaux



Travaux d'entretien du cimetière



Remplacement des planches de la structure sportive





Réparation des nids de poules rue du Rail



Aménagement de l'entrée Est du village





Nettoyage de l'abribus et
du musée du Sapeur-Pompier



Nettoyage du presbytère



Préparation et service du repas des bénévoles



LA VIE DES ÉCOLES

Lièvres de Pâques

La commune de Muespach et Muespach-le-Haut ont offert des lièvres de Pâques aux enfants du RPI et de l'école ABCM.



Sorties scolaires

GS - CP :



CP – CE1 :



CE1 – CE2 :



CE2 – CM1 :



VIE ASSOCIATIVE

L'école s'A Mues' : une année formidable pour nos enfants !

L'association de parents d'élèves « L'École s'A.Mues' », qui œuvre pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Muespach et Muespach-le-Haut, a le plaisir de vous présenter le bilan d'une année scolaire particulièrement riche.

Grâce à l'engagement des bénévoles et à votre générosité lors de nos différentes actions, ce sont plus de 5 000 € qui ont été réinvestis cette année pour le bonheur, le confort et l'épanouissement de nos enfants.

Des sorties scolaires inoubliables :

Le financement de l'association a permis d'offrir de magnifiques moments d'évasion et de découverte aux élèves :

- Pour tous les élémentaires : une superbe sortie de fin d'année au Parc de Wesserling, avec des ateliers captivants autour de l'histoire du textile et des jardins sur le thème d'Ulysse.
- Pour les maternelles : une journée d'émerveillement au Naturoparc en juin.
- Pour tous : la traditionnelle sortie de fin d'année au cinéma pour clore l'année en beauté.



Des récréations dynamiques et des classes enrichies :

Au-delà des sorties, l'association a eu à cœur d'améliorer le quotidien des enfants au sein même des écoles. Nous avons entièrement financé de nombreux équipements pédagogiques et ludiques. Les équipes enseignantes ont d'ailleurs mis en place des plannings pour diversifier les récréations, et le succès est au rendez-vous !

- À Muespach : les élèves se sont empressés d'embellir leur cour grâce à des craies de trottoir. Ils profitent également d'un pack de motricité complet (comprenant tricycles, draisennes et vélos), de cibles géantes, de ballons de basket et de mini-buts.
- À Muespach-le-Haut : place à la découverte des "vieux jeux d'école" qui font fureur ! Les enfants s'en donnent à cœur joie avec de nouvelles cordes à sauter (simples et maxi), des élastiques de saut, des balles à grains, ainsi qu'un mini-golf et un jeu de quilles finlandaises.
- Pour le confort et la concentration en classe : l'association a également financé du matériel inclusif pour aider les élèves à mieux travailler, notamment des casques antibruit pour s'isoler du bruit ambiant et des chuchoteurs (outils d'aide à la lecture et à la prononciation).

Les élèves sont ravis, et les maîtresses aussi !



Bloquez vos agendas : Les rendez-vous de la rentrée !

Tout cela ne serait possible sans nos deux actions phares, que nous reconduisons avec joie pour cette nouvelle année scolaire :

- La grande Vente de Fromage : Les bons de commandes seront distribués dans vos boîtes aux lettres mi-septembre. Les commandes seront à récupérer le vendredi 16 octobre à la salle communale de Muespach-le-Haut.
- Le Marché de Noël : Il se tiendra le samedi 28 novembre après-midi. L'occasion idéale pour plonger dans la magie des fêtes et soutenir les futurs projets de l'école.

Un immense **MERCI** aux parents, aux enseignants, aux municipalités de Muespach et Muespach-le-Haut, ainsi qu'à l'ensemble des habitants pour votre soutien fidèle. C'est ensemble que nous faisons grandir les sourires de nos enfants !

L'équipe de l'École s'A.Mues'

Amicale des Donneurs de Sang

Quelques chiffres et dates de notre association pour les activités qui sont très suivies par la population de Muespach.

Pour les dons du sang de l'année 2025, nous avons atteint le chiffre de 150 dons, ce qui est un bon résultat.

Pour notre promenade printanière qui se tient début mai et notre bal tricolore qui a lieu le 11 juillet, nous avons le plaisir de voir que la population de Muespach nous soutient énormément.

Lors de notre assemblée générale qui a lieu au moins de mars nous avons toujours quelques donateurs méritants qui reçoivent leur diplôme.

Nous tenons à remercier tout particulièrement la commune, et particulièrement les habitants du village pour leur générosité lors de notre passage avec les cartes de membres.

Le comité des donneurs de sang.





Part'âge Sep-Wal

5^{ème} Randonnée équestre et repas dansant

Tous les ingrédients étaient réunis pour que cette journée soit festive à souhait :

- côté météo : idéale pour les 48 cavaliers et leurs montures qui ont pris grand plaisir à participer à cette randonnée solidaire avec en point d'orgue l'étape à l'Ehpad de Waldighoffen où une collation leur est offerte sous les yeux ébahis des résidents.
- côté repas : les jarrets de porc avec sa sauce au munster ont concurrencé les escalopes de dinde panées ; le tout concocté par des bénévoles et agrémenté d'un buffet dessert " maison ".
- côté solidarité : la présence de résidents de l'Ehpad de Waldighoffen accompagnés par le directeur et le personnel de l'établissement ou par leurs familles.
- côté ambiance : l'animation musicale par Joël Waldvogel qui a fait le bonheur des danseurs

Le bénéfice de cette journée permettra à l'Association de pérenniser les animations offertes aux résidents sur les sites de Seppois-le-Bas et Waldighoffen, notamment :

- l'intervention régulière de Joël Waldvogel, animateur en médiation musicale, qui pratique également la danse assise
- la fête mensuelle des anniversaires
- la participation pour les lots gagnés lors des lotos
- l'intervention de différentes formations, telle que le Twirling Club de Hégenheim qui a offert un moment magique aux résidents bien d'autres animations sont prévues telles que la venue d'un magicien
- de Sophia, sosie de Dalida - d'un musicien avec son Jukebox vivant
- des séances de rigologie
- des ateliers Beat Fit par Twiga Studio, etc....

ainsi que le Repas Carpes Frites : ce plat alsacien emblématique ravit à chaque fois les résidents pour qui il est riche de bons souvenirs.

Le comité

Club Sans Souci

Notre club s'agrandit un peu plus chaque année et compte actuellement 49 membres. Nos activités principales sont la marche et le jeu de cartes (le jass).

Nous nous retrouvons deux fois par an pour partager un repas au restaurant et nous fêtons Noël ensemble chaque année. Nous avons également le grand plaisir de compter dans notre groupe deux personnes du village, âgées de 92 et 94 ans. Elles aiment particulièrement nous raconter des souvenirs de leur jeunesse.

Un grand merci à notre secrétaire, **Josiane WILLIG**, qui organise chaque année un voyage de quelques jours très convivial.

Les personnes qui désirent nous rejoindre peuvent nous retrouver les jeudis de 14h00 à 17h00, devant le foyer de la gare (sauf pendant les vacances d'été).

Le club Les Amis du Sans Souci

La traditionnelle Galette des Rois au Club Sans Souci le 8 janvier 2026.

À l'honneur : les rois et la reine d'un jour !



Déjeuner convivial

Au mois de mars, les membres du Club Sans Souci se sont retrouvés pour un déjeuner convivial au restaurant des 2 Barges à Courtavon.



Sortie dans les Dolomites



Au mois de mai, les membres du Club Sans Souci ont effectué une magnifique sortie dans les Dolomites.

Ce séjour a été l'occasion de découvrir des paysages spectaculaires, de partager de bons moments de convivialité et de profiter de belles randonnées dans une ambiance chaleureuse.

Un excellent souvenir pour tous les participants.



Pass'Temps

L'association Pass'Temps a organisé sa 2^{ème} édition « carpes frites » à emporter le Vendredi Saint

Elle a également organisé sa 1^{ère} journée « cochon de lait » le 05 juillet 2026



Chasse

Les dates de battues prévues sont :

- Samedi et dimanche 28 et 29 novembre 2026
- Samedi et dimanche 12 et 13 décembre 2026
- Dimanche et lundi 27 et 28 décembre 2026
- Samedi et dimanche 09 et 10 janvier 2027
- Samedi et dimanche 23 et 24 janvier 2027

Les horaires sont :

- Samedi de 09h00 à environ 16h30
- Dimanche de 09h00 à environ 14h00



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de **Monsieur Peter MOLL**, survenu le 15 mars 2026. Il a été un fidèle adjudicataire de notre chasse durant trois décennies. Nous exprimons toute notre sympathie et nos condoléances attristées à sa famille.



URBANISME

Certificats d'urbanisme opérationnels

Paul STAECHLIN	Rue de la Gare	Division parcellaire	Arrêté d'autorisation du 31/03/2026
Damien LAPLANCHE	Rue des Acacias	Aménagement des combles avec extension	Arrêté d'autorisation du 02/04/2026
SOVIA SAS	Rue du Rail	Viabilisation en vue de la construction d'un lotissement	Arrêté défavorable du 16/04/2026

Déclaration préalable

Dylan NAVARRO	Rue de la Montagne	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 20/01/2026
Regine ROST	Rue du Château d'eau	Poste d'une fenêtre de toit de taille 134x98 cm	Arrêté d'autorisation du 03/02/2026
Isabelle DIDNER	Rue de la Gare	Construction d'un abri de jardin	Arrêté d'autorisation du 05/02/2026
Nathalie RIBIER	Rue de Steinsoultz	Ravalement de façade	Arrêté d'autorisation du 17/02/2026
Christine FERRERRE	Rue des Sources	Fermeture d'une terrasse attenante	Arrêté d'autorisation du 17/03/2026
Basile BOURDIER	Rue du 1er Septembre	Création d'un chien assis sur façade ouest visant à intégrer une fenêtre	Arrêté de refus du 26/02/2026
Cabinet GEOMEX	Rue du 1er septembre	Création d'un terrain à bâtir	Arrêté d'autorisation tacite du 03/03/2026
Pascal LITZLER	Rue de Steinsoultz	Installation d'une clôture	Arrêté d'autorisation tacite du 25/03/2026
Sophie HANSER	Rue de la Gare	Installation de 3 velux	Arrêté d'autorisation du 03/03/2026
CALISUN SAS	Rue de la Montagne	Pose de 12 panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 06/03/2026
Raphael HERZOG	Rue des sapins	Construction d'une piscine semi-enterrée	Arrêté d'autorisation du 19/03/2026
Raphael HERZOG	Rue des Sapins	Construction d'un auvent pour couvrir la terrasse	Arrêté d'autorisation du 19/03/2026
Emilie SCHURR	Rue du 1er Septembre	Peinture de la façade	Arrêté d'autorisation du 25/03/2026
Anouck MORINA	Rue du 1er Septembre	Construction d'un abri de jardin et d'une pergola abris de jardin	Arrêté d'autorisation partiel du 25/03/2026
Catherine HEINIS	Rue des Prés	Création d'un lotissement	Arrêté d'autorisation du 31/03/2026
Patrick SCHINDLER	Rue de la Forêt	Installation de 4 panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 28/05/2026
Ludovic STERNBERGER	Rue du Château d'eau	Extension de terrasse	Arrêté d'autorisation du 17/06/2026
Anouk MORINA	Rue du 1er Septembre	Construction d'un abri de Jardin	Arrêté d'autorisation du 27/06/2026



Remy SCHUMACHER	Rue des Prés	Installation d'une Pergola	Arrêté d'autorisation du 30/06/2026
Maxime MEISTER	Rue du 1 ^{er} Septembre	Réfection de la toiture et création de fenêtre de toit	Arrêté d'autorisation du 30/06/2026

Permis de construire

Raphael VIAN	Rue des Frênes	Construction maison individuelle	Arrêté d'autorisation du 09/04/2026
Jeremy STROHL	Rue de la Montagne	Construction maison individuelle	Arrêté d'autorisation du 28/04/2026
Enrico CRIVELLARI	3B, Rue de la Vieille Route	Agrandissement terrasse béton et ajout d'un conduit de fumée en inox	Arrêté d'autorisation du 13/05/2026
Charlotte RUETSCH	Rue de Steinsoultz	Construction d'une Pergola	Arrêté d'autorisation du 06/05/2026

Déclarations d'intention d'aliéner

Section	Parcelle	Date d'approbation	Adresse	Bien vendu
9	233	30/03/2026	5, Rue des Prés	Maison
10	355, 358, 359	30/03/2026	15, Rue de la Fontaine	Maison
1	265, 266	30/03/2026	11, Rue de Steinsoultz	Maison
1	259	30/03/2026	Rue du 1 ^{er} septembre	Maison
9	327,330,331	30/03/2026	76, Rue du 1 ^{er} Septembre	Maison
1	310	04/03/2026	28, Rue du 1 ^{er} septembre	Maison
10	209,214,219	04/03/2026	15, Rue de la Gare	Maison
1	341,342,343	04/03/2026	Rue de la Montagne	Terrain
8	165	04/03/2026	32, Rue du 1 ^{er} Septembre	Maison
12	166,169	04/03/2026	5, Rue des Frênes	Terrain

ÉTAT CIVIL

Naissances

30/04/2026	Naël Timéo FURST HANSER	Rue de la Gare
------------	-------------------------	----------------

Nous souhaitons la bienvenue au petit boutchou, félicitations aux parents !

Décès

10/02/2026	Yvan Georges SEGINGER	Rue des Vignes
23/02/2026	Edmond Blaise OTT	Rue du 1 ^{er} septembre
13/03/2026	Yves Clotaire LESUEUR	Rue du Willerhof
15/05/2026	Maria Rosa Nella JOSS née BASSI	Rue de Steinsoultz
25/06/2026	Anne-Marie Joséphine VOLLMER née HEITZLER	Rue de Steinsoultz

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles des défunts



Nouveaux arrivants

Ginette HIFFLER	Rue de la Gare
Sarah WITTIG	Rue du 1er septembre
Coline BAUMANN	Rue des Sources
Stéphanie BRUNO et son fils Dorian ANDLAUER	Rue des Prés

Nous leur souhaitons la bienvenue !

Grands anniversaires

11/03/1946	Bernadette SCHWAB	80 ans
24/03/1946	Angèle SUSSELIN	80 ans
13/04/1946	René JUD	80 ans
18/05/1941	Bruno STANTINA	85 ans
08/06/1946	Fernande OTT	80 ans

Nous leur souhaitons un joyeux anniversaire.



Bernadette SCHWAB

Noces d'or

André Joseph Marcel SCHUMACHER et Marie Anoinette KUENY	02 janvier 1976
Jean-Luc JONNER et Marie Hélène MONA	04 juin 1976

Mariages

Julien Mathieu TOSCH & Céleste, Fleur SCHMITT	21 juin 2026
Clément Paul Bernard WININGER & Clarisse Germaine Léa JONAT	27 juin 2026





AGENDA

16 août	Marché aux puces de l'amicale des Sapeurs-Pompiers
31 août	Rencontre mensuelle Sundg'Oldies
08 au 12 septembre	Opération brioches
27 septembre	Exposition Fruitière
7 octobre	Don du Sang à Muespach-le-Haut
26 octobre	Rencontre mensuelle Sundg'Oldies
8 novembre	Vente du calendrier de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
21 novembre	Une naissance, Un arbre
28 novembre	Marché de Noël organisé par l'école s'A.Mues'
6 décembre	Repas de Noël des aînés

LA RECETTE DE L'ÉTÉ

Charlotte aux poires

Préparation : 40 min

Mode de cuisson : sans

Difficulté : facile

Ingrédients : pour 4 personnes

1 paquet de boudoirs
3 poires
25 cl de fromage blanc
½ citron
20 cl de jus de poire
70 g de sucre semoule
2 feuilles de gélatine



- 🍏 Couper les poires en quartiers, retirer les pépins puis peler les quartiers pour les tailler en mini cubes.
- 🍏 Ramollir la gélatine dans un bol d'eau froide. Dans une petite casserole chauffer 2 cuillerées à soupe de jus de poire et y faire fondre la gélatine.
- 🍏 Déposer les cubes de poire dans un bol et les citronner (pour éviter que les fruits brunissent). Ajouter le sucre, le fromage blanc et la gélatine fondue puis bien mélanger.
- 🍏 Dans une assiette creuse, verser le jus de poire restant avec 5 cl d'eau, puis tremper un à un les boudoirs. En garnir le pourtour d'un plat assez haut.
- 🍏 Déposer la préparation aux poires en alternant avec une rangée de boudoirs jusqu'à arriver en haut du plat. Refermer avec une rangée de boudoirs.

Placer la charlotte au frais environ 2h. Démouler avant de servir.



INFORMATION - POÈME - REMERCIEMENTS

Bonne retraite

Le **30 juin 2026** a marqué une page importante de la vie de notre commune avec le dernier jour d'activité du **Docteur Alain Borza** à Muespach.

Nous lui souhaitons une retraite heureuse, sereine et riche de beaux moments, entouré de celles et ceux qui lui sont chers.

L'émotion
Je ferme les yeux
Je vois votre sourire
Vos yeux baillent
C'est la joie
C'est l'émotion,
Votre regard se mouille
Ils sont beaux ces yeux mouillés.
Des petits pechs
Vous vont bien
Vous êtes ravissante.
Elle est si belle l'émotion qui soulage
J'ouvre les yeux,
Votre énergie,
Votre douceur,
Devient ma médecine.
Et qu'ils sont beaux les yeux qui ont pleuréss
Dee



Écrit par **Madame Bernadette SOUR**

Remerciements

La famille du **Curé Antoine PETER**, qui a exercé son ministère dans notre commune, a offert récemment ce tableau à la municipalité.

Nous lui adressons nos sincères remerciements pour ce don qui contribue à préserver et à valoriser notre patrimoine local.



La Commune tient à adresser ses **sincères remerciements à Denis Brunner** pour son aide précieuse et sa disponibilité lors de la coulée de boue survenue dans notre commune le **28 juin dernier**.

Nous souhaitons également remercier chaleureusement les **sapeurs-pompiers de Muespach-le-Haut**, qui sont intervenus avec efficacité et dévouement, ainsi que **les élus présents sur le terrain**, qui se sont mobilisés aux côtés des habitants et des services de secours.

Merci à tous pour votre aide, votre disponibilité et votre engagement au service de notre commune.